

1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

L'HYDROFUGEANT est un mélange de solvants et d'agents anticorrosion. C'est un déshumidificateur qui forme une barrière imperméable aux agents corrosifs. Il supprime les inconvénients de la condensation en atmosphère humide. Il est utilisable sur toutes les surfaces et tous les matériaux.

2. DOMAINE D'APPLICATION

L'HYDROFUGEANT trouve son application dans les domaines suivants :

- Circuits imprimés,
- Connexions, composants,
- Têtes de Delco,
- Ensembles en électronique,
- Ensembles en informatique...


3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol avant usage. Placer le tube capillaire sur le diffuseur. Pulvériser par pressions courtes sur les parties à traiter ou à protéger. L'HYDROFUGEANT est utilisable sur toutes surfaces et tous matériaux.

4. CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Produit actif :

- Aspect : liquide limpide, couleur jaune paille
- Masse volumique à 20°C : 0,78 g/cm³

 Inflammable

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité. Récipient sous pression. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Ne pas jeter au feu même vide. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas respirer les aérosols. Bien ventiler après usage.

6. CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Aérosol de 520/400ml (12 aérosols / carton). Référence 007501.

A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition. Conserver à l'abri de l'humidité et sous abri, dans un endroit bien ventilé et aéré.

Cette fiche technique a été établie le 30/03/09 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expérience à ce jour. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.